



Les bilans territoriaux de consommation d'énergie

Principe :

BD communale > reconstitution des territoires par agrégation

La donnée réelle est prioritaire

Approche par énergie (électricité / gaz naturel / Produits pétroliers / Biomasse)

Données fournies avec méthodologie et limites



Les bilans territoriaux de consommation d'énergie

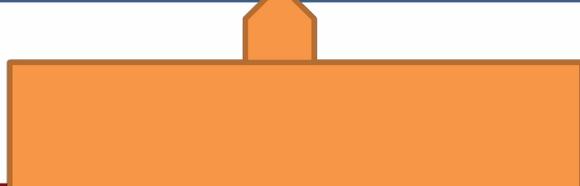
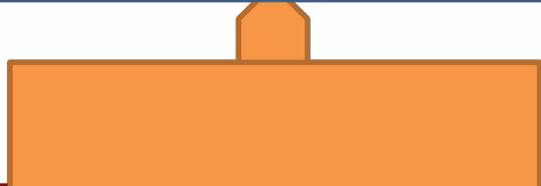
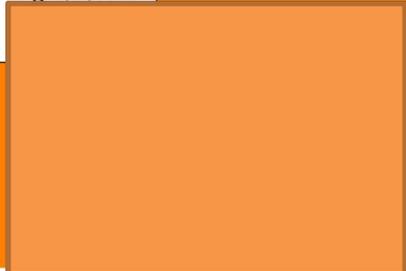
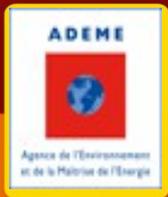
Les limites :

La base de données construite par l'OREMIP couvre 90% de la consommation d'énergie régionale. Les consommations non comptabilisées sont :

- l'agriculture ;
- le transport aérien et ferroviaire ;
- Une partie de l'industrie ;
- Les consommations de bois énergie pour le chauffage d'appoint ou d'agrément chez les ménages ;

Les bilans énergétiques proposés permettent d'établir un premier état des lieux mais ne sont pas assez robustes pour assurer un suivi fin des consommations énergétiques territoriales.

Énergie communale – consommation d'électricité



Commune – consommation de gaz naturel

ADEME
 DONNÉES
 INSEE
 X
 CU CEREN

Validation
 à partir
 des Tarifs
 T1 et T2

Consommation communale de gaz naturel
 RESIDENTIELLE
 100% estimations

Consommation communale de gaz naturel
 TOTALE
 75% source GRDF
 &
 25% estimation (TIGF)

Consommation communale de gaz naturel
 SECTEUR TERTIAIRE
 80% source GRDF
 (=T1+T2+T3-résidentiel)
 20% de la consommation tertiaire allouée à
 l'échelle communale au prorata des effectifs

Consommation communale de gaz naturel
 INDUSTRIELLE
 30% Source GRDF
 (=total – résidentiel-tertiaire)
 70% estimation des grosses installations

INSEE – effectifs
 communaux tertiaire

GEREP

Biomasse communale – consommation de biomasse



Données
INSEE
X
CU CEREN

Chauffage
d'appoint et
chauffage de
loisir non
estimés

Consommation communale de bois énergie
RESIDENTIELLE

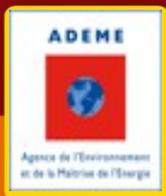
100% estimations

Consommation communale de Biomasse
TOTALE

Midi-Pyrénées bois

Consommation communale de biomasse
INDUSTRIELLE

Chaudières de plus de 50kw



Bilan énergétique – consommation de produits pétroliers

Données INSEE
X
CU CEREN

Consommation communale de produits pétroliers
RESIDENTIEL/TERTIAIRE
100% estimations

Consommation communale
de produits pétroliers
TOTALE

Consommation communale
de produits pétroliers
TRANSPORT
100% estimation – allocation des
consommations CPDP au prorata des
comptages routiers

Consommation communale
de produits pétroliers
INDUSTRIELLE
100% estimation des grosses installations

CPDP et comptages routiers

Seule 50% de la
consommation de
produits pétroliers
dans l'industrie est
estimée

GEREP





Les bilans territoriaux d'émissions de CO₂

Les énergies fossiles

Les émissions de CO₂ issues de la combustion des énergies fossiles sont calculées à partir de facteurs d'émissions proposés par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC- lignes directrices 1996).

Le cas de l'électricité

L'ADEME, en partenariat avec EDF et la DGEC, élabore un facteur d'émission de CO₂ pour l'électricité en fonction de son usage. (note de cadrage de février 2015).

Le cas du bois

Les émissions de CO₂ dues à la combustion du bois sont absorbées lors de la croissance des végétaux, par photosynthèse. Ainsi, à couvert végétal constant, nous supposons que l'utilisation du bois énergie ne contribue pas à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.



Les bilans territoriaux de production d'énergie

Electricité d'origine renouvelable	
Hydroélectricité	Puissance installée et localisation des installations
Eolien	
Photovoltaïque	
Cogénération à partir de biomasse solide, déchets ménagers et biogaz	nr

Chaleur d'origine renouvelable	
Bois-énergie chez les ménages	Estimation (Insee, Ceren)
Biomasse dans l'industrie	Puissance installée et localisation des installations (Midi-Pyrénées bois)
Biogaz	Localisation des installations (Etat, ADEME, Région Midi-Pyrénées)
Géothermie (PAC)	nr
Solaire thermique	nr